

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 26 octobre 2010 à 20 heures à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**SONT PRÉSENTS :**

**COMMISSAIRES:**

Mmes Francine Chabot, Lucie Désilets, Denise Girard, Michelle Laguë, Colette Larose, Nicole Leblanc, Lise Paquette et Chantale T. Renaud

MM Claude Denis, Roch Dumont, Alain Filion, Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière, Sylvain Lévesque, Serge Mainville, Gaëtan Paquet, Michel Parent, Jean-Claude Rousseau et Gilles Roy

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

**COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:**

Du primaire : M. Nicolas Léonard

**COMMISSAIRES ABSENTES :**

Mmes Nathalie Boisclair et Chantal Boisselle, commissaire représentant les parents au secondaire

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. André Brette, directeur général  
M. Anthony Bellini, directeur général adjoint  
Mme Monique Guillet, directrice générale adjointe  
M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint  
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications  
M. Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières  
M. Rhéal Brunet de la firme externe Brunet Roy Dubé, comptables agréés  
Mme Ginette Vincent, directrice adjointe au Service des ressources éducatives

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.  
Il est 20 h 10.

32-CC-2010-2011

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Denise Girard:

**QUE** l'ordre du jour soit adopté en retirant le point 6.4, *Coalition québécoise pour le contrôle du tabac - appui*.

**Adoptée à l'unanimité**

### ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2010
  - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2010 et ajournée au 5 octobre 2010
  - 3.3 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2010 et ajournée au 5 octobre 2010 puis au 12 octobre 2010
4. Parole aux élèves
5. Questions orales du public
6. Affaires de la Direction générale
  - 6.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs
  - 6.2 Qualification des élèves handicapés lourds – demande au MELS
  - 6.3 Convention de gestion et de réussite éducative – mandat à la direction générale
7. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
  - 7.1 Nomination des membres du Comité exécutif
    - 7.1.1 Nomination de deux scrutateurs pour l'élection des membres du Comité exécutif
    - 7.1.2 Élection des membres du Comité exécutif
  - 7.2 Nomination d'un délégué et d'un substitut au Conseil général de la FCSQ
8. Affaires du Service des ressources éducatives
  - 8.1 Demande de dérogation pour une école à projet particulier – Félix-Leclerc
9. Affaires du Service des ressources humaines
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
11. Affaires du Service des ressources financières
  - 11.1 États financiers 2009-2010 et rapport du vérificateur externe
12. Affaires du Service des ressources matérielles
  - 12.1 Liste des prestataires de services qualifiés (ingénieurs)
  - 12.2 Liste des prestataires de services qualifiés (architectes)
  - 12.3 Entente à l'école Gérard-Filion – location de locaux à l'Association Régionale du Sport Étudiant Richelieu

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2010

- 12.4 Renouveau d'entente à l'école Gérard-Filion (078) - location de locaux à la Société des établissements du baccalauréat international du Québec
13. Affaires du Service des technologies de l'information
14. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
15. Autres points
  - 15.1 Protecteur de l'élève
16. Questions orales du public
17. Parole aux commissaires
18. Parole aux commissaires représentant les parents
19. Ajournement ou clôture de la séance

33-CC-2010-2011

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2010**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Gaëtan Paquet que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2010 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

34-CC-2010-2011

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2010 ET AJOURNÉE AU 5 OCTOBRE 2010**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Benoît Laganière que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre et ajournée au 5 octobre 2010 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

35-CC-2010-2011

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2010 ET AJOURNÉE AU 5 OCTOBRE 2010 PUIS AU 12 OCTOBRE 2010**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Parent que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2010 et ajournée au 5 octobre 2010 puis au 12 octobre 2010 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

**PAROLE AUX ÉLÈVES**

Aucun élève n'a pris la parole.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2010

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Une personne a pris la parole.

**REDDITION DE COMPTES SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

Le directeur général présente la reddition de comptes sur sa délégation de pouvoirs couvrant la période du 29 septembre 2010 au 21 octobre 2010.

36-CC-2010-2011

**QUALIFICATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS LOURDS – DEMANDE AU  
MELS**

**CONSIDÉRANT** que certains élèves handicapés lourds de la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins;

**CONSIDÉRANT** que ces élèves déploient des efforts significatifs afin de terminer avec succès leur parcours scolaire adapté et n'obtiennent pas de certification reconnue par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

**CONSIDÉRANT** que ces élèves sont actuellement considérés comme des élèves sortant sans diplôme ni qualification, selon les données fournies par le MELS;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Francine Chabot :

De **DEMANDER** à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de reconnaître la certification et le statut d'élèves persévérants, aux élèves handicapés lourds qui sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins et qui le terminent avec succès.

**Adoptée à l'unanimité**

37-CC-2010-2011

**CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE – MANDAT  
À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**CONSIDÉRANT** la convention de partenariat intervenue en août 2010 entre la CSMV et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conformément à l'article 459.3 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**CONSIDÉRANT** que la CSMV doit maintenant convenir avec chaque direction d'établissement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat, le tout conformément à l'article 209.2 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2010

**CONSIDÉRANT** que les directions générales adjointes supervisent les directions d'établissement;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de désigner les directions générales adjointes pour convenir d'un projet de convention de gestion et de réussite éducative avec chaque direction d'établissement ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet de convention sera soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil des commissaires adoptera ces conventions de gestion et de réussite éducative;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Denise Girard:

- 1° **DE MANDATER** les directeurs généraux adjoints afin qu'ils conviennent, avec chaque direction d'établissement qu'ils supervisent respectivement, d'un projet de convention de gestion et de réussite éducative conforme au contenu édicté à l'article 209.2 de la *Loi sur l'instruction publique* et en fonction de la convention de partenariat intervenue avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport en août 2010 ;
- 2° **QUE** ces conventions de gestion et de réussite éducative soient présentées à une séance ultérieure du Conseil des commissaires pour adoption.

**Adoptée à l'unanimité**

38-CC-2010-2011

**NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS POUR L'ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**CONSIDÉRANT** la procédure d'élection adoptée lors de la séance du Conseil des commissaires du 27 octobre 2009 qui prévoit que les scrutateurs soient choisis parmi le personnel cadre présent ou les commissaires parents;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Colette Larose:

**QUE** M. Nicolas Léonard et Mme Monique Guillet soient désignés pour agir à titre de scrutateurs.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2010

**ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**CONSIDÉRANT** la résolution no. 29-CC-2007-2008 adoptée lors de la séance spéciale du Conseil des commissaires du 13 novembre 2007, déterminant le nombre de membres du Comité exécutif à neuf (9) membres incluant la présidence et les deux commissaires représentant le Comité de parents;

**CONSIDÉRANT** la résolution no. 30-CC-2007-2008 adoptée lors de cette même séance spéciale déterminant la durée du mandat des membres du Comité exécutif, autre que celle de la présidence et des commissaires parents, à une (1) année;

**CONSIDÉRANT** la procédure d'élection adoptée lors de la séance du Conseil des commissaires du 27 octobre 2009;

**CONSIDÉRANT** que le président d'élection a rappelé les règles prévues à ladite procédure;

Le président d'élection appelle les candidatures pour les 6 postes de membres du Comité exécutif :

Francine Chabot propose Nicole Leblanc  
Claude Denis propose Michel Parent  
Benoît Laganière propose Michelle Laguë  
Serge Mainville propose Chantale T. Renaud  
Serge Mainville propose Normand Héroux  
Serge Mainville propose Roch Dumont  
Gilles Roy propose Michel Gervais  
Colette Larose propose Benoît Laganière  
Nicole Leblanc propose Colette Larose  
Claude Denis propose Denise Girard  
Denise Girard propose Gilles Roy

M. André Byette propose la fin des mises en candidature.

Le président d'élection demande aux candidats s'ils acceptent d'être candidats. Tous les candidats acceptent à l'exception de Mme Colette Larose. Le président invite chaque candidat à s'adresser à tour de rôle aux commissaires.

Le président d'élection procède à l'élection puisque le nombre de candidatures est supérieur à 6. Les scrutateurs distribuent les bulletins de vote. Le nombre de voix reçues par chacun des candidats est dévoilé:

Roch Dumont :	13 votes
Michel Gervais :	15 votes
Denise Girard :	9 votes
Normand Héroux :	13 votes
Benoît Laganière :	7 votes
Michelle Laguë :	4 votes

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2010

Nicole Leblanc	10 votes
Michel Parent :	15 votes
Chantale T. Renaud	15 votes
Gilles Roy :	13 votes

Après le dépouillement des votes, le président d'élection déclare élues les personnes suivantes :

M. Roch Dumont  
M. Michel Gervais  
M. Normand Héroux  
M. Michel Parent  
Mme Chantale T. Renaud  
M. Gilles Roy

39-CC-2010-2011

**NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN SUBSTITUT AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCSQ**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin peut, en vertu de l'article 5.1.1 des règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), nommer un délégué et un substitut au conseil général de la FCSQ;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de ces règlements, la présidence de la Commission scolaire Marie-Victorin est membre d'office du conseil général de la FCSQ, à moins que la Commission scolaire Marie-Victorin désigne un autre représentant;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de désigner un substitut qui pourra, si nécessaire, agir avec les mêmes droits et privilèges que ceux du délégué;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Roch Dumont :**

1<sup>o</sup> de **NOMMER** la présidente pour agir à titre de déléguée du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

2<sup>o</sup> de **NOMMER** Mme Colette Larose pour agir, si nécessaire, à titre de substitut pour remplacer la présidente au conseil général de la FCSQ, avec les mêmes droits et privilèges que la déléguée.

**Adoptée à l'unanimité**

40-CC-2010-2011

**DEMANDE DE DÉROGATION POUR UNE ÉCOLE À PROJET PARTICULIER – FÉLIX-LECLERC**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 240 de la *Loi sur l'Instruction publique* la Commission scolaire peut, avec l'approbation de la ministre, aux conditions et pour la période qu'elle détermine, établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse ;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2010

**CONSIDÉRANT** que l'école Félix-Leclerc respecte les critères établis pour l'approbation d'une demande d'école aux fins d'un projet particulier ;

**CONSIDÉRANT** que l'école Félix-Leclerc poursuit ses démarches auprès des responsables du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour faire reconnaître son programme particulier en arts;

**CONSIDÉRANT** que le MELS demande une résolution signée par le Conseil des Commissaires pour établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse ;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nicole Leblanc :

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin demande à la ministre l'autorisation de renouveler le statut d'école à projet particulier pour l'École Félix-Leclerc en respect de l'article 240 de la *Loi sur l'instruction publique*.

**Adoptée à l'unanimité**

41-CC-2010-2011

**ÉTATS FINANCIERS 2009-2010 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR  
EXTERNE**

**CONSIDÉRANT** que, conformément à l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique*, toute commission scolaire doit soumettre le rapport financier annuel accompagné du rapport de vérification au Ministre;

**CONSIDÉRANT** que le comité de travail du Conseil des commissaires a recommandé l'acceptation du rapport financier de l'exercice 2009-2010;

**CONSIDÉRANT** que les revenus totaux de l'exercice s'élèvent à 326 708 566 \$ et que les dépenses correspondantes sont de 327 635 437 \$ laissant un déficit d'exercice de 926 871 \$;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Normand Héroux :

**QUE** le rapport financier de la Commission scolaire Marie-Victorin pour l'exercice financier 2009-2010 et le rapport du vérificateur correspondant soient acceptés.

**Adoptée à l'unanimité**

**LISTE DES PRESTATAIRES DE SERVICES QUALIFIÉS (INGÉNIEURS)**

Ce point est reporté.



Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2010

**LISTE DES PRESTATAIRES DE SERVICES QUALIFIÉS (ARCHITECTES)**

Ce point est reporté.

**ENTENTE À L'ÉCOLE GÉRARD-FILION – LOCATION DE LOCAUX À  
L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT RICHELIEU**

Ce point est reporté.

**RENOUVELLEMENT D'ENTENTE À L'ÉCOLE GÉRARD-FILION (078) -  
LOCATION DE LOCAUX À LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DU  
BACCALAURÉAT INTERNATIONAL DU QUÉBEC**

Ce point est reporté.

**AUTRES POINTS**

Aucun autre point n'est traité.

**PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE**

Aucun rapport n'est traité.

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Deux commissaires ont pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS**

Le commissaire représentant les parents n'a pas pris la parole.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2010

42-CC-2010-2011

**AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Lucie Désilets, que la séance soit ajournée  
au mardi 9 novembre 2010 à 20 heures à la salle des Lys.

**Adoptée à l'unanimité**

La séance est ajournée. Il est 21 h 15

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale